

Mon cher Confrère, cher Erick,

À propos de la liberté, je vous rappelle ce qu'en disait Paul Valéry : « LIBERTÉ : c'est un de ces détestables mots qui ont plus de valeur que de sens ; qui chantent plus qu'ils ne parlent ; qui demandent plus qu'ils ne répondent ; de ces mots qui ont fait tous les métiers, et desquels la mémoire est barbouillée de Théologie, de Métaphysique, de Morale et de Politique ; mots très bons pour la controverse ».

Conscient de cet obstacle, vous avez développé ce qui est dans nos sociétés occidentales une idée, un espoir, un désir, une revendication, une exigence, une illusion tout à la fois : vivre libre ! C'est une obsession de nos contemporains qui se situe en effet au carrefour de la morale, de la philosophie, de la sociologie, de la politique et du droit, et cette approche complexe, qui multiplie les angles de vues, de réflexion et d'action me paraît vous résumer assez bien. Car vous êtes tout à la fois un homme de la réflexion et de l'action, de la recherche et du projet, de la ville et des champs, et c'est par une liberté de mouvements qui vous est propre que vous avez pu vivre tout cela à la fois. Vivre libre pourrait sans doute être votre devise, tout en étant conscient des limites que l'on doit s'imposer ou accepter. Vous auriez pu citer J.-J. Rousseau : « La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui ; elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre ».

En juriste, vous analysez l'encadrement juridique de notre liberté, qui est double : les dispositifs destinés à empêcher que notre liberté n'empiète sur celle des autres, ceux qui doivent nous protéger contre des atteintes abusives à notre propre liberté. Ce sont deux blocs de compétences bien différents mais totalement complémentaires. En moraliste, et en politique, vous faites le lien entre liberté et responsabilité, une association que l'on devrait inculquer à tous les citoyens. Car ce « Vivre libre ! », c'est bien un thème d'actualité et cela n'a pas échappé à l'observateur que vous êtes. Les années que nous venons de vivre ont mis en évidence un déclin vertigineux du civisme et une confusion accablante de valeurs. Certains ont vu, et même parmi nous, dans les mesures de contrôle sanitaire, des atteintes intolérables à leur liberté. Mais s'ils venaient à devoir être soignés, il leur semblait toujours normal que le coût des soins soit mutualisé aux frais de la collectivité.

Ce regard sur les errements de notre société, c'est un regard presque professionnel puisque vous avez été professeur de droit constitutionnel européen à la Faculté de droit de Nancy, où vous avez eu comme collègues, dans ce champ particulier du droit public, François Borella et Paul Jacquet. Vous êtes aussi chargé de cours à Sciences-Po Nancy, à l'ENA, puis à l'INET, et vous effectuez de nombreuses missions en Europe centrale et orientale au moment où la démocratie s'y installe péniblement après soixante-quinze ans de dictature communiste. Vos collègues vous élisent doyen en 2010 et resterez cinq dans cette belle mais usante responsabilité.

Et pour joindre la pratique à la théorie, vous êtes élu maire de Villey-Saint-Étienne dans les années 80, charmant village perché au-dessus de la Moselle où vous avez des attaches familiales par votre mère. Vous y ferez deux mandats, améliorant sensiblement l'aménagement du village et y créant plusieurs services qui fonctionnent toujours, comme le restaurant. Vous avez ainsi éprouvé sur le terrain la démocratie directe, la gestion quotidienne des affaires publiques dans une de ces petites communes dépourvues de personnel spécialisé et où le maire s'occupe de tout. Vous avez aussi présidé la communauté de communes des Trois Vallées, cinquante communes vers Domèvre et Thiaucourt. Vous auriez pu naviguer allégrement sur d'autres horizons, faire une carrière politique brillante si vous n'aviez pas justement fait peur à quelques caciques, que j'ai moi-même bien connus, et qui, plus que valoriser les talents dans l'intérêt commun, craignaient par-dessus tout la concurrence...

Mais ces mandats de maire rural, s'ils pouvaient surprendre à Nancy, s'expliquent aussi par votre vocation, moins connue, de gentleman-farmer en Normandie, dont votre père est originaire. Vous y avez une propriété où vous produisez des pommes à cidre bio (90 tonnes en 2021), ce qui vous vaut le statut d'exploitant agricole. Si l'on y ajoute quelques ruches, on comprend que vous gardez un emploi du temps bien rempli, et nous sommes d'autant plus admiratifs que vous ayez pu assurer la charge de secrétaire annuel dans notre Compagnie avec autant de constance et, je peux le dire, d'enthousiasme. Car c'est avec une fougue jamais éteinte que vous nous les restituez avec une assiduité dont chacun mesure aujourd'hui que c'est au prix de nombreux aller-retour entre la Lorraine et la Normandie... Vous venez de faire un quinquennat dans notre académie puisque vous y avez été admis en 2017 et vous y avez été titularisé en 2021 en même temps que vous acceptiez de rejoindre le bureau. Vous apportez à notre compagnie votre expérience, professionnelle et politique, votre dynamisme et votre bienveillance, et je sais que vos qualités vous font apprécier de tous ici. Je vous souhaite une fructueuse vice-présidence dans le nouveau bureau qui va se mettre en place et je ne doute pas qu'elle sera heureuse, car vous y serez plus libre que le secrétaire annuel...

Et pour finir avec une de vos qualités les plus précieuses, le sens de l'humour, qui chez vous est parfois teinté d'un peu d'ironie, je citerai Proudhon dans les confessions d'un révolutionnaire : « Ironie, vraie liberté ! C'est toi qui me délivre de l'ambition du pouvoir, de la servitude des partis, du respect de la routine, du pédantisme, de la science, de l'admiration des grands personnages, des mystifications de la politique, du fanatisme des réformateurs, de la superstition de ce grand univers, et de l'adoration de moi-même ».